

#### OBIETTIVO GENERALE DEL SEMINARIO

Il seminario « Sguardi incrociati sul transfrontaliero (scambi tra universitari, amministratori e professionisti) » si terrà a Nizza il 3 e 4 dicembre prossimi. Il seminario è organizzato nell'ambito del Corso di Perfezionamento in Economia e Diritto per lo Sviluppo Territoriale delle Aree di Confine ed è patrocinato dalla Commissione Europea, dall'Università di Genova, dall'Università di Nizza-Sophia-Antipolis e dall'UMR ESPACE 6012.

Gli incontri avranno luogo all'Università di Nizza-Sophia-Antipolis, campus Carlone, 98, bd Edouard Herriot, Amphithéâtre 84.

Questa manifestazione vuole, da un lato, far conoscere e diffondere le conoscenze dei geografi che lavorano sul tema del transfrontaliero e, dall'altro, arricchire i partecipanti dell'esperienza concreta e delle difficoltà incontrate da amministratori e professionisti nei loro progetti di cooperazione transfrontaliera.

Il pomeriggio del 3 dicembre e la mattinata successiva saranno consacrate a delle tavole rotonde. Ogni sessione sarà animata da un geografo e prevede la partecipazione di invitati di diversa provenienza, capaci di portare ognuno un punto di vista particolare sul tema della tavola rotonda. Saranno così trattati quattro temi: sanità, commercio-servizi, trasporti e abitazioni.

#### VENERDI 3 DICEMBRE 2004

14:00 Registrazione dei partecipanti

14:30 Apertura del Seminario

15:00 « Cooperazioni e pratiche transfrontaliere nel campo della sanità: strutture sanitarie e frequentazioni »

Tavola rotonda n°1, presidente di sessione Christine VOIRON, Professeur de Géographie, Université de Nizza-Sophia-Antipolis.

17:00 « Tipologie territoriali frontaliere create dai servizi e dal commercio »

Tavola rotonda n°2, presidente di sessione Sandra PEREZ, Maître de Conférences en Géographie, Université de Nizza-Sophia-Antipolis.

#### SABATO 4 DICEMBRE 2004

9:00 « Trasporti e mobilità: quali funzionamenti transfrontalieri? »

Tavola rotonda n°3, presidente di sessione Giovanni FUSCO, Maître de Conférences en Géographie, Université de Nizza-Sophia-Antipolis.

11:00 « Abitazioni e pianificazione locale: quali strategie transfrontaliere pubbliche e private? »

Tavola rotonda n°4, presidente di sessione Florence OLIVIER, Consulente territorio e geomarketing, Mercuriale Data Consulting

12:45 « Quali competenze, quali mestieri al servizio dello sviluppo transfrontaliero? »

Tavola rotonda finale, presidente di sessione Robert BOTTEGHI, Co-direttore del Corso di Perfezionamento, Università di Nizza-Sophia-Antipolis.

Contatti: Karine Emsellem, Responsabile dell'organizzazione,  
Tel: 04 93 37 54 64, emsellem@unice.fr

Sito dell'Università di Nizza-Sophia-Antipolis: [www.unice.fr](http://www.unice.fr)

#### DIPLOME UNIVERSITAIRE EN ECONOMIE ET DROIT

##### POUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DES ZONES

#### OBJECTIFS

Le Diplôme Universitaire en Economie et Droit pour le développement territorial des zones frontalières a pour objectif de former les futurs fonctionnaires et professionnels impliqués dans les processus de développement territorial, de coopération inter-régionale, de gestion des programmes d'intervention communautaire et des processus d'internationalisation des entreprises implantées en zone frontalière.

Il doit permettre d'acquérir les notions de base relatives au fonctionnement des structures et des organisations administratives françaises et italiennes, à travers une approche comparée et fonctionnelle des problèmes les plus courants auxquels sont confrontés ces cadres territoriaux.

Plus généralement, le Diplôme accorde une attention particulière aux projets de collaboration entre organismes et entreprises appartenant à différents pays de l'Union Européenne.

Le Diplôme s'articule autour de trois modules:

- Gestion de l'entreprise transfrontalière
- Gestion des projets de coopération
- Aménagement du territoire: analyses et politiques d'intervention

#### PUBLIC CONCERNE

Le Diplôme s'adresse à des étudiants possédant une Maîtrise en Sciences Economiques, en Droit, en Science Politique, en Géographie, en L.E.A. ou tout diplôme jugé équivalent, et ayant une bonne connaissance de la langue italienne. Le D.U. est aussi ouvert à des personnels de l'Administration Publique et à des professionnels intéressés par les thèmes abordés dans le cadre de la formation.

#### ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements ont un caractère modulaire et sont dispensés par des universitaires italiens et français et des intervenants professionnels ayant une expérience de l'environnement transfrontalier. Ils sont regroupés sur trois jours par semaine pendant la période de cours. Au terme de cette période, les étudiants effectueront un stage de trois mois au minimum, donnant lieu à la rédaction d'un mémoire. A terme, les nouvelles technologies de l'information seront sollicitées pour la formation à distance.

Les enseignements seront localisés au Pôle Universitaire d'Imperia (Italie) et à l'I.U.T. de Menton (France)

#### POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS

Secrétariat français du DU: Emmanuelle GREC: 04 92 07 66 12  
emmanuelle.grec@unice.fr  
Perform: Ilaria BURLANDO: 010-20-99-466  
burlando@perform.unige.it

#### VOIR EN LIGNE: POUR CONSULTER LE CONTENU DES COURS

[www.iicgenova.it/documents/corso\\_imperia/formazione.htm](http://www.iicgenova.it/documents/corso_imperia/formazione.htm)

**“REGARDS CROISES SUR  
LE TRANSFRONTALIER”,**  
Séminaire de réflexion entre  
scientifiques, acteurs  
territoriaux et professionnels  
Vendredi 3 et samedi 4 décembre 2004

**“SGUARDI INCROCIATI SUL  
TRANSFRONTALIERO”,**  
Seminario di riflessione  
tra universitari, amministratori  
e professionisti  
Venerdì 3 e sabato 4 dicembre 2004



## CONTEXTE

Le contexte économique des zones frontalières internes à l'Union Européenne se caractérise par une rapide évolution. Les particularismes nationaux en matière industrielle, territoriale, administrative et organisationnelle se coordonnent dans des trajectoires communes issues du processus d'intégration européenne.

Dans ce cadre, de nombreux ajustements sont à réaliser pour des territoires qui, après des siècles de division, doivent changer d'attitude face au pays limitrophe. La langue, la culture, les systèmes administratifs et les contextes économiques différents peuvent encore constituer des obstacles à surmonter : la perception de la frontière se maintient dans les pratiques, ancrées dans les traditions culturelles et commerciales des populations. Mais dans la réalité, la frontière s'avère de plus en plus un trait d'union économique et culturel et de moins en moins un lieu de discontinuité territoriale ; de menace, la frontière devient une opportunité de développement.

## OBJECTIF GENERAL DU SEMINAIRE

Le séminaire intitulé « Regards croisés sur le transfrontalier (Echanges scientifiques / Acteurs Territoriaux / Professionnels) » est organisé dans le cadre du Diplôme Universitaire pour le Développement Territorial des Zones frontalières. Il est placé sous l'égide de la Commission européenne, l'Université de Gênes, l'Université de Nice-Sophia-Antipolis et l'UMR ESPACE 6012.

Cette manifestation vise d'une part, à faire partager et à diffuser les connaissances des géographes qui travaillent sur le thème du transfrontalier et, d'autre part, à s'enrichir de l'expérience concrète voire des difficultés rencontrées par les acteurs territoriaux et les professionnels porteurs de projets de coopération transfrontalière.

L'après-midi du 3 décembre et le matin suivant sont consacrés à plusieurs tables rondes. Ces sessions sont animées par des « géographes-référents » autour d'invités qui apportent chacun un éclairage particulier sur un sujet déterminé. Quatre thèmes sont ainsi abordés : la santé, les commerces et les services, le transport, le logement.

## MODALITES

Date : Vendredi 3 décembre 2004 après-midi et Samedi 4 décembre 2004 matin.

Lieu : Université de Nice Sophia-Antipolis, campus Carlone, 98, bd Edouard Herriot, Amphithéâtre 84.

Contacts : Karine Emsellem, Responsable de l'organisation, Tel : 04 93 37 54 64, emsellem@unice.fr  
Et Site de l'université de Nice Sophia-Antipolis : www.unice.fr

## VENDREDI 3 DECEMBRE 2004

14 h 00 : Accueil des participants

14 h 30 : Ouverture du Séminaire

Karine Emsellem, Maître de Conférences en Géographie à l'Université de Nice Sophia-Antipolis

15 h 00 : « Coopérations et pratiques transfrontalières dans le domaine de la santé : équipements et fréquentations »

Table ronde n°1, sous la direction de Christine VOIRON, Professeur de Géographie à l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

La région frontalière franco-italienne présente un paradoxe en matière de coopération sanitaire et médicale. Les migrations sanitaires Est-Ouest, intenses et originales, témoignent de la part de la population locale, d'une forte demande et d'une grande mobilité géographique. Or, ces migrations ne sont pas accompagnées de mesures facilitant la prise en charge des soins en milieu transfrontalier, et les projets visant à expérimenter l'interopérabilité et la simplification des procédures administratives ont échoué ou progressent très lentement. La coopération sanitaire de proximité n'est pourtant pas une utopie puisqu'elle se développe de manière constructive sur certaines frontières de l'hexagone et plus particulièrement sur les frontières franco-belgo-luxembourgeoise et franco-allemande.

Comment expliquer le retard de la coopération sanitaire de proximité dans la zone transfrontalière franco-italienne ? Où sont les obstacles ? Les institutions régionales françaises et italiennes ont-elles la volonté d'établir des projets structurants communs ?

Les invités à la table ronde, directeurs d'établissement hospitaliers (CHU de Valenciennes, de Nice et de Menton) et praticiens du secteur privé (chirurgien-dentiste), responsable des questions transfrontalières hospitalières témoignent sur l'exercice de leur profession dans la zone transfrontalière franco-italienne. Ils feront part de leurs sentiments face au vécu des relations transfrontalières, ainsi que de leurs projets et de leurs attentes. Cette table ronde permettra également de s'enrichir des expériences de coopération menées sur la frontière franco-belge.

16 h 30 : Pause-Café

17 h 00 : « Les types d'espaces frontaliers créés par le service et le commerce »

Table ronde n°2, sous la direction de Sandra PEREZ, Maître de Conférences en Géographie à l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

L'objet de cette session est d'évaluer d'une part dans quelle mesure les commerces et les services peuvent être les supports de pratiques transfrontalières et, d'autre part, de comparer l'espace frontalier franco-italien avec d'autres espaces européens.

On s'interrogera notamment sur la possibilité de dessiner une zone transfrontalière d'un point de vue économique par le biais des commerces et des services, mais également sur les dynamiques économiques qui interviennent dans ces espaces particuliers. La frontière franco-italienne (au niveau de Menton et de Vintimille) est mise en perspective avec d'autres espaces d'Europe du Nord (frontières franco-britannique et franco-belge), de même qu'avec une partie plus septentrionale de son tracé (Savoie, Suisse romande et Val d'Aoste).

Les exemples évoqués porteront sur l'exploitation du différentiel de prix par les consommateurs frontaliers (carburants, cigarettes moins chères etc...), les services de transport (dont l'interconnexion favorise les pratiques transfrontalières), les services d'accueil aux personnes âgées, les services proposés de manière spécifique aux frontaliers (assurances, mutuelles), sans oublier les services de loisirs (multiplex, boîtes de nuit, théâtres, chorale...).

Les invités sont un économiste, des géographes spécialistes de ces problématiques, des représentants institutionnels italiens (Chambre de Commerce italienne), ou bien encore des acteurs locaux en prise directe avec le terrain (commerçants frontaliers).

19 h 00 : Buffet

## SAMEDI 4 DECEMBRE 2004

9 h 00 : « Transports et mobilité : quels fonctionnements transfrontaliers ? »

Table ronde n°3, sous la direction de Giovanni FUSCO, Maître de Conférences en Géographie à l'Université de Nice Sophia-Antipolis. L'intégration de territoires différents à l'intérieur d'un même espace régional se traduit par des flux de mobilité, de biens et de personnes. Ces flux sont à leur tour rendus possibles par une offre d'infrastructures et de services de transport. Dans le cas particulier des régions transfrontalières, flux de mobilité et offre de transport enjambe une frontière, posant des problèmes spécifiques de mise en place d'une offre adéquate, de maîtrise des flux, de gouvernance et de planification régionale.

Aujourd'hui des flux de mobilité accrus et de plus en plus diversifiés caractérisent la région transfrontalière liguro-azurienne. Les phénomènes de métropolisation et la complexité institutionnelle de cette région (englobant à divers titres des territoires français et italiens ainsi que la Principauté de Monaco) rendent la question des mobilités transfrontalières d'autant plus épineuse.

Dans cet atelier seront abordés différents points de vue, venant d'universitaires, de professionnels, de collectivités et d'associations. L'animateur proposera le point de vue des géographes, analysant la complexité et le caractère multi-échelle de cette mobilité transfrontalière. L'Agence des Déplacements des Alpes Maritimes (ADAM) et la Direction Prospective de la Principauté de Monaco porteront le regard d'organismes ayant un rôle majeur dans l'aide à la décision pour les collectivités locales. Riviera Transport apportera le point de vue du transporteur assurant le service public sur l'ensemble du Ponant Ligure et développant actuellement des collaborations transfrontalières avec ses homologues français. Une consultante introduira la question des mobilités liées aux fréquentations commerciales, aux différentes échelles transfrontalières. Finalement, un représentant d'une association indiquera le point de vue des groupes engagés dans la mise en place d'une offre de transport compatible avec les contraintes environnementales de cet espace fragile entre mer et montagnes.

10 h 30 : Pause-Café

11 h 00 : « Logement et planification locale : quelles stratégies publiques et privées transfrontalières ? »

Table ronde n°4, sous la direction de Florence OLIVIER, Consultant territorial et géomarketing, Mercuriale Data Consulting

Plus que tout autre territoire, les territoires transfrontaliers font l'objet de multiples usages. Zones de transit, pôles d'interrelations, ces espaces sont soumis à de multiples tensions qui se répercutent sur les marchés fonciers et, plus globalement, sur les marchés immobiliers. A titre d'illustration, nous prendrons l'exemple du département des Alpes-Maritimes. Ce département connaît depuis plusieurs décennies une importante compétition pour la possession d'une partie de son territoire, entre une demande locale en mutation structurelle, une demande nationale de villégiature en nette diminution et une demande touristique internationale toujours prégnante. Etre propriétaire de son logement sur la frange frontalière devient alors un luxe auquel la population active locale a de moins en moins accès.

Quelle est la structure du marché du logement local ? Quelle est la présence de la clientèle italienne sur ce marché ? Parmi les particularités du marché foncier azurien, quelles sont celles qui traduisent sa position transfrontalière ? Quelles situations de blocage ou d'avantage cela entraîne-t-il ?

Les invités sont des professionnels connaissant de manière concrète les questions transfrontalières (notaire, agent immobilier, consultant), des représentants institutionnels (Chambre de commerce) et des universitaires spécialisés dans ces problématiques.

12 h 45 : « Quelles compétences, quels métiers au service du développement transfrontalier ? »

Table ronde finale, sous la direction de Robert BOTTEGHI, Co-Directeur du D.U. « Transfrontalier », Université de Nice Sophia-Antipolis